

L'ajournement

gramme était magnifique. Je suis d'accord. Je ne vois pas pourquoi on le modifierait. Je ne comprends pas pourquoi on tient à bloquer les crédits. Ceux-ci sont bloqués à différents niveaux dans différentes provinces. Dans certaines provinces, ils ne le sont pas du tout. Dans d'autres, ils sont bloqués à 25 p. 100 ou moins. Cela ne rime à rien. L'argent devrait être versé aux groupes qui en ont fait la demande et qui en ont besoin.

C'est un bon programme. Il fonctionne très bien. J'estime qu'il est inutile de l'évaluer. Le secrétaire parlementaire me dira-t-il plus en détail qui mène cette étude et, s'il s'agit d'un consortium ou d'une entreprise privés, combien cela va coûter aux contribuables. Quelle partie de la somme de quatre millions de dollars va servir à payer cette étude?

En outre, le secrétaire parlementaire nous dira-t-il quand l'étude sera terminée, quand le rapport sera publié, s'il l'est jamais, et quand seront débloqués les crédits que le gouvernement garde pour mener cette étude?

J'exhorte à nouveau la ministre, par l'entremise du secrétaire parlementaire, bien sûr, madame la Présidente, à faire preuve de diligence dans cette affaire, à nous fournir des réponses et à libérer ces crédits, car ce programme est tellement précieux. L'argent est très bien dépensé et il sera d'un tel secours aux groupes qui ont sollicité des crédits.

• (1825)

M. Benno Friesen (secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada): Madame la Présidente, je remercie le député de sa question. La seule chose qui me déçoit, c'est qu'il ait nié qu'une étude était nécessaire.

Avec sa formation d'avocat, il peut sûrement comprendre qu'il est normal d'examiner lorsqu'un programme en vigueur depuis 18 ans qui n'a jamais été évalué même s'il ne semble pas y avoir de problèmes. Je regrette de décevoir le député, mais je ne vais pas annoncer que les programmes sont inéquitables.

Je crois qu'il a deux exigences: premièrement, que les programmes nous en donnent pour notre argent; deuxièmement, qu'il y ait une répartition équitable. C'est là, je

crois, l'essentiel de sa question. Je le répète, après 18 ans, il est temps que le programme soit évalué.

Je veux lui garantir, comme il l'a mentionné, qu'on ne touchera pas aux 15 millions de dollars affectés au programme pour 1991. Cette somme est la même que l'an dernier. Nous pouvons nous chicaner sur la hausse du coût de la vie et sur d'autres choses du genre, mais ce montant est toujours là. L'important, c'est que des milliers de Canadiens âgés bénéficient du programme, et nous nous en réjouissons.

En fait, nous ne recevons pas le même nombre de demandes partout au Canada. Le nombre de bénéficiaires ne se répartit pas également dans tout le pays. Je vais vous donner un exemple. Il existe deux programmes pour personnes âgées: Nouveaux Horizons et le Programme d'aide à l'autonomie des aînés, que notre gouvernement a mis en oeuvre en 1988.

Au Québec, les gens n'ont pas assez recours au Programme d'aide à l'autonomie des aînés et se prévalent plus volontiers du programme Nouveaux Horizons, peut-être même un peu trop. Ces deux programmes sont avantageux pour les personnes âgées de la province, le député en conviendra. Cependant, le fait est que le second est mieux adapté à leurs besoins, et ils aiment cela.

La population du Québec représente 24,4 p. 100 de celle du Canada et elle touchera entre 20 et 25 p. 100 du total des fonds versés dans le cadre des deux programmes. Le député admettra au moins que c'est là une répartition équitable des fonds, et je vois qu'il fait signe que oui. En même temps, ce serait juste d'adapter les programmes à leurs besoins, ce à quoi il ne s'opposerait sans doute pas.

La Colombie-Britannique, ma province, comprend 11 ou 12 p. 100 de la population canadienne et 13 p. 100 des personnes âgées du pays. Elle reçoit 13 p. 100 des fonds versés. Dans ma propre localité, la ville de White Rock, 35 p. 100 de la population est âgée de plus de 65 ans. Je suis en mesure de dire au député que le programme Nouveaux Horizons est peut-être populaire et utile, qu'il répond sans doute à de nombreux besoins dans toutes les régions du pays, mais il se trouve quelques personnes âgées dans ma localité qui sont contre ce programme et qui estiment que les recettes fiscales qui y sont consacrées pourraient être mieux dépensées.